

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO

Obtenez votre CSP nécessaire pour renouveler votre Certiphyto

Les + AVANTAGES

- Un diagnostic synthétique complet et un plan d'actions personnalisé
- Une prise de recul sur ses pratiques pour ajuster au mieux et anticiper les itinéraires futurs
- Un plan d'action personnalisé, avec des leviers clés adaptés à votre situation

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la loi de séparation des activités de vente et de conseil des produits phytosanitaires est entrée en vigueur, dans l'optique de réduire leur utilisation.

L'objectif premier est de **garantir l'indépendance du conseil délivré aux agriculteurs.**

Les Chambres d'Agriculture se sont donc positionnées pour réaliser le conseil stratégique phytosanitaire pour que vous puissiez toujours continuer à exercer votre métier d'agriculteur (et donc de pouvoir acheter des produits phytosanitaires)

Quand suis-je concerné ?

Je renouvelle
mon certiphyto
décideur en...

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

...

Au moment de
mon certiphyto je
dois justifier de...

0 Conseil stratégique
phytosanitaires





1 seul Conseil
stratégique
phytosanitaires de
moins de 3 ans

2 Conseils stratégiques
phytosanitaires devant être
espacés au minimum de 2 ans
et au maximum de 3 ans

Les objectifs

- **Être en conformité** en vue du renouvellement de mon Certiphyto
- Identifier **mes enjeux sanitaires, environnementaux et sociétaux**
- Établir mon **plan d'actions personnalisé** d'évolution de mon système de cultures afin de répondre à ces enjeux

Le contenu

-  **Un diagnostic complet de mes pratiques phytosanitaires**, mes atouts et contraintes d'exploitation
-  **Un plan d'actions personnalisé**, avec des leviers clefs et stratégiques adaptés à mon exploitation
-  **L'opportunité de prendre du recul** sur mon système pour anticiper l'avenir
-  Une proposition d'**accompagnement personnalisé**

DEUX FORMULES EN GRANDES CULTURES ET MARAÎCHAGE

- **En individuel*** : ½ journée sur votre exploitation
Entretien téléphonique de 20 mn env. avec le gestionnaire CSP pour préparer le diagnostic,
A partir de 450€ HT
(hors remise spécifique et calcul IFT réalisés)
(*selon place disponible)
- **En collectif** : ½ journée avec un groupe de 6 agriculteurs et un conseiller agronomie
Entretien téléphonique de 1h à 2h avec le gestionnaire CSP pour préparer le diagnostic.
A partir de 350€ HT (hors remise spécifique et calcul IFT réalisés)

Cas où la délivrance de conseil stratégique n'est pas requise* :

- Exploitations engagées **en agriculture biologique** sur toutes leurs surfaces dès la conversion
- Exploitations **certifiées HVE** (Haute Valeur Environnementale soit niveau 3 de la certification environnementale)

*autres cas particuliers : [consulter notre site internet](#)

Un seul contact dédié



Gestionnaire CSP
Tél : 06 31 40 89 16
csp21@cote-dor.chambagri.fr

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CÔTE-D'OR**